

AVENANT AU CONTRAT ⁽²⁾
M Rendement 8 / FR001400AFP6

Nom du Souscripteur ^{(1) (2)} : _____ Prénom(s) ⁽¹⁾ : _____
 Nom du Co-Souscripteur ^{(1) (2)} : _____ Prénom(s) ⁽¹⁾ : _____
 Nom du contrat ^{(1) (2)} : _____
 Numéro de contrat ^{(1) (2)} (sauf en cas de souscription) : _____
 Ci-après dénommé « Contrat » ⁽²⁾.

Dans le cadre de son(leur) Contrat, le(s) (Co-)Souscripteur(s) a(ont) la possibilité d'investir tout ou partie des sommes versées sur le support en unités de compte M Rendement 8. L'attention du(des) (Co-)Souscripteur(s) est attirée sur le fait qu'il n'est pas recommandé que l'investissement sur le produit M Rendement 8 constitue la totalité de son(leur) épargne.

1. LES CONDITIONS D'INVESTISSEMENT SUR LE SUPPORT

Avant d'investir sur le Support, je (nous) me (nous) suis (somm)es assuré(e)(s), grâce aux informations et conseils adaptés, délivrés par mon(notre) conseiller, avoir bien compris la nature du Support et les risques afférents.

Je(Nous) reconnais(sons) avoir été informé(s) que :

- Le Support est un Titre de créance complexe à capital non garanti venant en qualité d'unité de compte du Contrat d'assurance, émis par Citigroup Global Markets Funding Luxembourg S.C.A.
- Le présent document doit impérativement être réceptionné par l'Assureur avant le **13 juillet à 16h00**. Tout dossier reçu après cette date pourrait être refusé.
- Le Support est d'une durée d'investissement initialement prévue de 10 ans.
- Pour investir sur le Support, il est recommandé que le terme du contrat⁽²⁾ soit fixé au-delà du 27/07/2032.
- Le Support est susceptible d'être remboursé par anticipation pour la première fois le 27/09/2023. Les autres dates de remboursement anticipé possibles figurent dans la brochure d'information.
- Par dérogation aux Conditions Générales, mon(notre) versement initial ne sera pas investi sur le Fonds défini aux Conditions Générales pendant la durée du délai de renonciation, mais sera investi immédiatement conformément à la répartition que j'(nous) ai(avons) indiquée sur mon(notre) bulletin de souscription⁽²⁾.
- Le minimum d'investissement sur le Support est de 1 000 euros.
- Les investissements sur le Support sont réalisés sous réserve de l'enveloppe disponible auprès de l'émetteur.
- Le Support n'est pas accessible aux opérations programmées (versements libres programmés, rachats partiels programmés, arbitrages programmés,...).
- Les frais de gestion du Contrat⁽²⁾ au titre du Support peuvent être prélevés sur un autre support.
- Lors du remboursement du Support les capitaux ainsi dégagés seront investis sur l'un des supports monétaires présents au Contrat⁽²⁾ à la date du remboursement.
- Les éventuels détachements de coupons pourront être investis sur l'un des supports monétaires ou sur le Fonds Euro présent au Contrat.
- Il est précisé que les gains ou pertes annoncés dans les caractéristiques du Support s'entendent **hors frais** liés au Contrat d'assurance, et **hors fiscalité et prélèvements sociaux** applicables.
- **Dans le cas où ce support serait amené à faire l'objet d'une mesure de restriction telle que prévue par la réglementation, les opérations sur ce support pourront être refusées par l'Assureur.**
- **L'Assureur ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte, mais pas sur leur valeur; la valeur de ces unités de compte, qui reflète la valeur d'actifs sous-jacents, n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.**

2. AVERTISSEMENTS

a) Les risques associés à l'investissement

Le Support doit être considéré comme un **placement risqué**. L'attention du(des) (Co-)Souscripteur(s)⁽²⁾ est attirée sur le fait que l'épargne investie sur le Support n'est assortie d'**aucune garantie en capital** et qu'**il(s) peut(vent) perdre la totalité de son(leur) investissement**.

La valeur du Support :

- peut être soumise aux **variations et risques des marchés d'actions, de taux, de crédit et/ou de change**, et
- comporte des **risques spécifiques de liquidité et de volatilité**.

Dans tous les cas, le(s) (Co-)Souscripteur(s)⁽²⁾ peut(vent) **perdre la totalité de son(leur) investissement en cas de défaut** de l'émetteur.

b) Les conséquences d'un désinvestissement avant l'échéance du Support

Le Support est construit dans la perspective d'un investissement jusqu'à son échéance.

En cas de cession du Support avant son échéance, quelles qu'en soient les causes (rachat partiel, rachat total, décès, arbitrage,...), la valorisation effective du Support pourra présenter une décote importante.

Toute cession du Support avant son terme entraînera une minoration de son prix de 0,50 % dans des conditions normales de marché. Il est précisé que l'émetteur valorisant le Support se réserve le droit d'élargir sans limite la fourchette achat / vente dans certaines conditions de marché.

3. DECLARATIONS DU (DES) (CO)SOUSCRIPTEUR(S)⁽²⁾

J'(Nous) accepte(ons) les conditions d'investissement sur le Support et ai(avons) bien pris connaissance des avertissements précisés ci-dessus.

Je(Nous) reconnais(sons) avoir reçu, compris et pris connaissance :

- du présent document
- du Document d'informations clés (DIC ou PRIIPS KID) du produit M Rendement 8 joint au présent document
- de la brochure d'information

Je(Nous) reconnais(sons) avoir personnellement rempli et signé le Questionnaire de compréhension de M Rendement 8 joint au présent document.

Je(Nous) peux(pouvons) consulter la documentation de M Rendement 8 sur le site <https://fr.citifirst.com/FR>

Je(Nous) déclare(ons) avoir été clairement informé(s) qu'en investissant sur des unités de compte, je(nous) prenais(ions) à ma(notre) charge le risque lié à la variation des cours de chacune de celles que j'(nous) ai(avons) souscrites.

Conformément à la réglementation sur la protection des données personnelles, vos données sont traitées par SPIRICA (16/18 boulevard de Vaugirard – 75015 PARIS), responsable de traitement, dans le cadre de la souscription et l'exécution de votre contrat. Ces traitements ont pour finalités la passation, l'exécution et la gestion des contrats, la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, la lutte contre la fraude ainsi que la réponse aux obligations légales, réglementaires et administratives en vigueur auxquelles SPIRICA est soumise. Les destinataires de ces données sont les personnels habilités chargés de la passation, gestion et exécution des contrats, les délégués de gestion, les intermédiaires d'assurance, les co-assureurs et réassureurs, les associations souscriptrices de contrats de groupe, les entités du groupe

Crédit Agricole, les autorités administratives et judiciaires pour satisfaire aux obligations légales et réglementaires. Ces données sont également communiquées à nos sous-traitants et prestataires, si besoin. Les coordonnées du Délégué à la Protection des Données sont : SPIRICA – Délégué à la Protection des Données - 16/18 boulevard de Vaugirard – 75015 PARIS ou donneespersonnelles@spirica.fr. Vous disposez de droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, et le cas échéant d'opposition et de portabilité, relativement à l'ensemble des données personnelles vous concernant. L'information complète sur le traitement de vos données personnelles et les modalités d'exercice de vos droits, est consultable sur les Conditions générales de votre contrat ou sur le site www.spirica.fr.

Fait à : _____, le : _____

Signature(s) du (des) (Co-)Souscripteur(s)⁽²⁾ précédée(s) de la mention manuscrite « Lu et approuvé » :

⁽¹⁾ Ces données sont obligatoires, à défaut votre demande ne sera pas prise en compte.

⁽²⁾ Les termes « contrat », « souscription », « souscripteur » et « co-souscripteur » sont également employés dans le présent document pour une adhésion souscrite dans le cadre d'un contrat collectif





**INSTRUMENT FINANCIER COMPLEXE
QUESTIONNAIRE DE COMPRÉHENSION CLIENT
M Rendement 8 - FR001400AFP6**

N° Client :
Nom :
Prénom :

Vous vous apprêtez à souscrire le produit structuré M Rendement 8 dans un contrat d'assurance-vie ou de capitalisation multisupports libellé en euros et unités de compte.

L'objectif de ce questionnaire est de s'assurer de votre bonne compréhension de la nature du produit, de ses mécanismes de fonctionnement et des risques y afférant suite à la prise de connaissance des documents réglementaires préalablement remis.

Nous vous rappelons que ce questionnaire doit être complété uniquement par vous-même sans l'aide de votre conseiller.

En cas d'incompréhension sur le fonctionnement de cet instrument financier complexe, votre conseiller reviendra vers vous et vous proposera éventuellement une solution d'investissement alternative.

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DU PRODUIT
--

Sur sous-jacent

1) Sur le produit M Rendement 8, les mécanismes de fonctionnement et la formule de remboursement final sont liés à l'évolution du sous-jacent S&P Transatlantic 100 Net Zero 2050 Paris Aligned ESG Select 50 Point Decrement (EUR) TR calculé en réinvestissant les dividendes bruts détachés par les actions qui le composent et en retranchant un prélèvement forfaitaire constant de 50 points d'indice par an.

VRAI **FAUX**

Sur la durée d'investissement

2) En l'absence d'un remboursement anticipé en cours de vie, la durée d'investissement sur le produit M Rendement 8 est de 10 ans.

VRAI **FAUX**

3) Du 14^{ème} au 119^{ème} mois, le produit M Rendement 8 a un mécanisme de remboursement automatique anticipé qui est activé, si à l'une des dates d'observation mensuelle, le sous-jacent S&P Transatlantic 100 Net Zero 2050 Paris Aligned ESG Select 50 Point Decrement (EUR) TR¹ clôture à un niveau supérieur ou égal à 100% de son Niveau de référence².

VRAI **FAUX**



Sur le risque de perte en capital

4) A l'échéance finale du produit (en l'absence de remboursement anticipé en cours de vie), si le niveau du sous-jacent¹ à la date d'observation finale est strictement inférieur à 50 % de son Niveau de référence² alors je subirai une perte en capital proportionnelle à celle du sous-jacent¹ et pouvant être totale.

VRAI FAUX

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT DU PRODUIT

5) En investissant sur le produit M Rendement 8, à l'échéance finale et en l'absence de remboursement anticipé (en cours de vie du produit), je suis certain(e)³ de percevoir un gain final de 0,67%⁴ par mois écoulé si le sous-jacent¹ ne clôture pas en baisse de plus de 30 % par rapport à son Niveau de référence².

VRAI FAUX

RISQUES COMPLEMENTAIRES

6) En investissant sur le produit M Rendement 8, j'ai la possibilité d'effectuer un arbitrage ou un rachat en cours de vie du produit. La valorisation du support sera liée aux conditions de marché au moment de l'exécution. Je suis donc susceptible d'encourir un risque de perte en capital (partielle voire totale) non mesurable a priori, si je veux récupérer mon investissement **avant l'échéance finale** ou, le cas échéant, la date de remboursement anticipé.

VRAI FAUX

7) Le capital investi sur un produit structuré n'est pas garanti en cas de défaillance du type : défaut de paiement, de faillite et /ou de mise en résolution de l'émetteur et/ou de l'éventuel Garant de la formule. Il existe également un risque de dégradation de la qualité de crédit de l'Emetteur et/ou du Garant (qui induit un risque sur la valeur de marché du produit).

VRAI FAUX

¹ S&P Transatlantic 100 Net Zero 2050 Paris Aligned ESG Select 50 Point Decrement (EUR) TR. Le sous-jacent S&P Transatlantic 100 Net Zero 2050 Paris Aligned ESG Select 50 Point Decrement (EUR) TR est calculé en réinvestissant les dividendes bruts détachés par les actions qui le composent et en retranchant un prélèvement forfaitaire constant de 50 points d'indice par an.

² Le Niveau de référence correspond à la moyenne arithmétique des niveaux de clôture du sous-jacent S&P Transatlantic 100 Net Zero 2050 Paris Aligned ESG Select 50 Point Decrement (EUR) TR aux dates suivantes : 20 juillet 2022, 22 août 2022 et 20 septembre 2022

³ Sauf défaillance de type : faillite, défaut de paiement et/ou mise en résolution de l'Emetteur et/ou de l'éventuel Garant

⁴ Hors frais, commissions et fiscalité applicable dans le cadre de l'investissement



Après vérification par mon conseiller des réponses apportées sur mon questionnaire :

- Mon questionnaire confirme ma compréhension de l'instrument financier complexe.
- Mon questionnaire révèle certaines incompréhensions sur l'instrument financier complexe, qui portent sur la ou les questions N°..
Après clarification des points d'incompréhension par mon conseiller, j'atteste désormais avoir compris le produit et être en mesure de répondre (mettre la réponse aux questions) à la ou les questions
.....
.....
Je soussigné(e) reconnais avoir répondu à ce questionnaire sans l'assistance de mon conseiller et avoir compris la nature sophistiquée de l'instrument financier complexe, de ses mécanismes, ainsi que les risques y afférant et accepte d'y souscrire en connaissance de cause.
- Malgré les clarifications de mon conseiller, des points d'incompréhension demeurent sur l'instrument financier complexe. Une proposition alternative me sera proposée par mon conseiller.

Fait à le

Signature du client précédée de la mention manuscrite « Lu et approuvé » :